

Règlement

Respect impératif du Code de la Route et de la signalisation routière mise en place par l'organisation. VTT : port du casque coque rigide obligatoire. Lampe frontale obligatoire pour la rando gourmande du 21 avril 2018

- Inscriptions : Par correspondance ou sur place. A l'aide de la fiche d'inscription imprimée à partir du site : www.usbsn.fr ou récupérée sur un tract distribué par l'organisation, complétez, signez et adressez avec votre dossier complet (pas d'inscriptions par téléphone) à BSN - 48, le Bourg 33840 Lerm et Musset

- Droits d'inscriptions :

- Samedi 21 avril 2018 :

- 26 km VTT + 12 ans : 16 €

- Dimanche 22 avril 2018 :

- 26 km VTT + 12 ans : 10 € (Licencié UFOLEP 7 €)

- 38 km VTT + de 14 ans : 11 € (Licencié UFOLEP 8 €)

- 56 km VTT + de 16 ans : 11 € (Licencié UFOLEP 8 €)

- Inscriptions :

- uniquement par correspondance pour la rando gourmande du samedi 21 avril 2018 à renvoyer avant le 15 avril 2017 à l'adresse suivante : Claudie Labrouche - 48, Bourg - 33840 Lerm et Musset

- sur place ou par correspondance pour les randos du dimanche 22 avril 2018

- Pièces à fournir : VTT la licence de vélo ou toutes autres licences justifiant une pratique sportive en compétition, si vous n'êtes pas licencié il est nécessaire de produire un certificat médical (daté de moins de 1 an)

Marche : aucun document exigé.

- Droit d'inscription comprenant : L'assistance médicale - Les ravitaillements au départ/arrivée et sur le parcours - Les sanitaires et poste de lavage à l'arrivée - L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement quelque soit le motif.

- Retrait des dossards :

- Samedi 21 avril 2018, au départ de la randonnée à partir de 19 h 00 à la Salle des fêtes de Cudos.

- Dimanche 22 avril 2018, le matin au départ des randonnées à partir de 7 h 30 à la Salle des fêtes de Cudos.

- Départ des randonnées :

- Samedi 21 avril 2018, départ à 20 h de la salle des fêtes de Cudos.

- Dimanche 22 avril 2018, les parcours de 26 km, 37 km et 56 km départ libre entre 8 h et 9 h.

- Sécurité : Respect du code de la route sur les portions routières, respect des décisions des organisateurs. Tout abandon doit être signalé à l'organisation pour raison de sécurité.

Port du casque obligatoire à coque rigide.

- Service médical :

Assuré par l'organisation au départ/arrivée et sur le parcours, pas d'assistance mécanique.

- Ravitaillements : Sur le parcours environ tous les 15 km et à l'arrivée.

- Sanitaires : A disposition des randonneurs au Stade de football à Cudos.

- Parc vélos :

Sous la responsabilité des randonneurs. Bazas Sport Nature décline toute responsabilité en cas de vol ou autre.

- Assurance : Cette manifestation est couverte par les organisateurs par une police responsabilité civile organisation. Chaque participant doit s'assurer individuellement pour les risques subits ou causés. Tout concurrent hors délais ne sera plus couvert par la responsabilité civile de l'organisation.

- Environnement :

Respect des lieux et de l'environnement traversés.

Bazas Sports Nature dégage sa responsabilité en cas de détérioration de matériel ou d'équipements individuels pendant l'épreuve.

Bazas Sports Nature décline toute responsabilité en cas de chute, de vol ou perte.

- Droits d'image :

Bazas Sports Nature se réserve le droit d'exploiter les photographies et vidéos prises lors de l'épreuve dans le but de promouvoir la Rando du Bazadais

LES CIRCUITS

- 26 kilomètres VTT : Balade sur un circuit accessible à tous, pour ceux qui ne cherchent à passer un bon moment en famille.

- 38 kilomètres VTT : Parcours sur un circuit accessible à tous, pour ceux qui ne cherchent pas d'exploit sportif.

- 56 kilomètres VTT : Ce parcours est destiné aux sportifs confirmés recherchant de longues distances. Il vous permettra de découvrir la campagne du Sud-Gironde.